

Au bonheur du piano

Une école de piano à domicile : l'Ecole Française de Piano

Publié le **17 janvier 2018**

A première vue, on pense aux grands noms du piano français qui, du reste, n'ont finalement que peu de points communs, les Marguerite Long, Alfred Cortot, Yves Nat... En fait, il s'agit de tout autre chose, l'Ecole Française de Piano est une vraie école indépendante qui propose des cours à domicile sur Paris mais qui projette d'étendre son champ d'action dans toute la France.

Fondée il y a deux ans, l'EFP accepte les élèves de tous niveaux à partir de 6 ans. Des auditions sont organisées en milieu d'année dans un cadre prestigieux. Un examen comprenant une épreuve instrumentale (deux morceaux imposés), une épreuve de déchiffrage et une épreuve partielle de solfège (lecture et rythme) a lieu en fin d'année scolaire au studio 107 de la Maison de la Radio devant un jury de qualité. Un concert des professeurs est également organisé chaque année. Bien que n'ayant pas de locaux, L'EFP fonctionne bien comme une école de musique.

A l'heure actuelle, l'école, fondée et dirigée avec enthousiasme et efficacité par Emmanuel Birnbaum, compte déjà douze professeurs, tous hautement qualifiés (CNSM, Ecole Normale de Musique, Royal College of Music de Londres...).

Les cours ont lieu au domicile de l'élève du lundi au dimanche. Ils durent une heure et s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Si les auditions et les examens sont fortement recommandés, la souplesse est de mise. Les élèves qui ne souhaitent pas y participer peuvent en être dispensés, ceux qui souhaitent passer l'examen d'une manière libre ont la possibilité de substituer aux morceaux imposés des morceaux de leur choix. Enfin il n'y a pas de redoublement, l'élève a le droit de continuer son cursus en dépit d'un échec si le professeur l'en juge capable.

Face à une structure aussi sérieuse et aussi bien pensée, des partenariats se sont très vite mis en place notamment avec le magasin de piano Nebout & Hamm, la librairie musicale Falado, la Fondation Jérôme Seydoux – Pathé...

Dernier point important : les cours ayant lieu au domicile de l'élève, l'école est en mesure de fournir chaque année une attestation fiscale afin de permettre une déduction fiscale de 50% sur le

montant des cours.

Plus de renseignements sur le site de l'[Ecole Française de Piano](#).

Frédéric Boucher, pour *Au bonheur du piano*, 17 janvier 2018



PARTAGER :



chargement...

Ce contenu a été publié dans **Pédagogie** par **Au bonheur du piano**. Mettez-le en favori avec son **permalien** [<https://aubonheurdupiano.wordpress.com/2018/01/17/une-ecole-de-piano-a-domicile-lecole-francaise-de-piano/>] .